

167^e SESSION DU COMITÉ EXÉCUTIF

Session virtuelle, 30 septembre 2020

Point 5.2 de l'ordre du jour provisoire

CE167/10

12 août 2020

Original : espagnol

DÉCLARATION DU REPRÉSENTANT DE L'ASSOCIATION DU PERSONNEL DE L'OPS/OMS

1. L'Association du personnel remercie les membres du Comité exécutif de l'opportunité et de l'intérêt exprimés à connaître l'état des conditions de travail et les relations entre le personnel et la direction du Bureau sanitaire panaméricain (le Bureau).
 2. L'Association du personnel tient à réaffirmer et à exprimer l'engagement du personnel, et de l'Association en particulier, à la vision, à la mission et aux valeurs de l'Organisation panaméricaine de la Santé (OPS). Une tribune nous a été accordée lors de la session du Comité exécutif d'octobre 2020 car, étant donnée la situation d'urgence provoquée par la pandémie de la COVID-19, des efforts considérables sont déployés pour poursuivre les activités de l'Organisation par le biais de la virtualisation des activités habilitantes et de coopération technique. Nous tenons à saluer en particulier les efforts remarquables des États Membres pour assister aux réunions par le biais de moyens virtuels et, surtout, pour le soutien et l'orientation stratégique et politique dont le Bureau a besoin à l'heure actuelle.
 3. À cet égard, nous voudrions profiter de l'intervention de l'Association du personnel, en tant que représentant légitime du personnel travaillant à l'OPS, pour transmettre au Comité exécutif quelques réflexions sur les événements récents qui ont occupé le programme de travail des Organes directeurs, y compris la situation financière, les activités de l'Organisation, la pandémie de COVID-19 et, éventuellement, un programme de travail pour l'après COVID-19.
 4. En premier lieu, il est important de souligner que l'OPS est née en 1902. Elle est la plus ancienne institution internationale de santé publique au monde et sa création précède de plus de 40 ans celle de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), dont elle fait partie en tant que Bureau régional pour les Amériques, tout en maintenant son identité en tant qu'OPS, l'instrument spécialisé pour la santé au sein du système interaméricain.
 5. Dans ce contexte et tout au long de ses 118 années d'existence, le nom de l'OPS a été associé à des réalisations majeures en matière de santé publique dans les pays de la Région des Amériques. Citons notamment : a) la lutte contre les maladies infectieuses,
-

telles que la fièvre jaune et la peste bubonique, *b*) l'éradication de la variole et de la poliomyélite, *c*) l'élimination de la transmission endémique de la rougeole et de la rubéole par le renforcement des programmes nationaux de vaccination, *d*) l'augmentation de l'espérance de vie générale dans la Région à 75 ans, avec une augmentation de 16 ans au cours des 45 dernières années, *e*) le renforcement de la capacité d'intervention des pays face aux nombreuses situations d'urgence et catastrophes auxquelles ils sont confrontés, en particulier depuis les années 1970, *f*) la réduction drastique de la mortalité infantile et maternelle et *g*) le renforcement des systèmes de santé de la Région, y compris le développement des ressources humaines dans le domaine de la santé, parmi d'autres aspects.

6. La présence active de l'Organisation dans la plupart des pays par le biais des bureaux de pays, la création de biens publics régionaux tels que le Fonds renouvelable pour l'accès aux vaccins (le Fonds renouvelable) et le Fond renouvelable régional pour les fournitures stratégiques de santé publique (le Fonds stratégique), ainsi que le renforcement des processus de coopération entre les pays démontrent l'importance accordée à la solidarité panaméricaine, en tant que valeur phare. À cet égard, l'Organisation a recentré ses efforts pour soutenir les pays de la Région dans leur riposte à la COVID-19.

7. Il est évident que l'amélioration continue des conditions de santé de la population réalisées au cours de plus d'un siècle a encouragé les pays de la Région des Amériques à prendre des engagements encore plus exigeants, tels que ceux inscrits dans le Programme d'action sanitaire durable pour les Amériques 2018-2030 (1) : « ... la Région entière et les pays des Amériques visent à atteindre le meilleur état de santé pouvant être atteint, y compris l'équité et le bien-être de tous, tout au long du parcours de vie, l'accès universel à la santé et la couverture sanitaire universelle, des systèmes de santé résilients et des services de santé de qualité. », conformément aux approches du Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations Unies.

8. Toutes ces réalisations n'auraient pas pu être atteintes sans un effort conjoint et coordonné entre tous les États Membres et sans un Bureau renforcé dans sa capacité technique et opérationnelle pour pouvoir relever ces défis et répondre aux mandats et aux attentes de nos États Membres. Et il est ainsi confirmé que l'une des grandes forces de l'Organisation n'est autre que l'exercice des principes de neutralité et d'indépendance politique.

9. De manière paradoxale, c'est précisément à l'heure actuelle, où les pays sont confrontés aux plus grands défis, que le Bureau doit faire face à une situation financière sans précédent. De notre point de vue, bien que cette crise ait été contrôlée dans une certaine mesure grâce aux efforts déployés par les États Membres pour s'acquitter des contributions fixées, elle n'est pas entièrement surmontée. L'incertitude permanente quant au paiement des contributions fixées a un impact sur l'intégrité institutionnelle de l'Organisation, qui affecte la capacité de réponse et de prestation de la coopération aux pays.

10. La situation à laquelle nous sommes tous confrontés survient dans un contexte de contestation et d'affaiblissement croissants des organismes multilatéraux bien qu'ils constituent, à ce jour, le mécanisme idéal pour bâtir un monde plus juste et plus durable. Cette situation de crise prend de l'ampleur au milieu d'une pandémie d'une maladie encore méconnue et qui aura des effets négatifs sur les populations et leurs économies.

11. Les fonctionnaires du Bureau, qui constituent le secrétariat technique de l'Organisation, souhaitent exprimer leur solidarité aux États Membres qui font face à cette situation et, par-dessus tout, au personnel de santé qui s'occupe au quotidien de la population. Cette déclaration n'exclut pas la reconnaissance du fait que la mission de l'OPS est plus en vigueur que jamais. Les Organes directeurs de l'Organisation ont une responsabilité importante pour soutenir la réponse solidaire, panaméricaine et neutre aux besoins qui émanent de l'urgence sanitaire et de ses effets. La situation sanitaire actuelle a modifié le panorama socio-économique de nombreux États Membres. Le Bureau et les Organes directeurs de l'Organisation s'accordent sur la nécessité de mettre en œuvre des changements. Ces changements ne doivent pas être uniquement orientés vers la recherche de l'efficacité. Ils doivent aussi aspirer au respect des mandats d'équité et à la réduction des écarts historiques d'inégalité qui caractérisent notre Région, de manière à contribuer positivement à l'amélioration de la vie des personnes.

12. Le personnel de l'OPS croit fermement à la nécessité de faire avancer ces réformes et est disposé et engagé à contribuer activement au processus, convaincu que tous les efforts doivent se concentrer sur le renforcement des capacités nationales de santé. Le personnel de l'OPS, comme il l'a déjà démontré à plusieurs reprises et comme il le démontre une fois de plus – par sa capacité d'adaptation rapide aux nouvelles formes de travail et aux fortes exigences imposées par la pandémie de COVID-19 – est prêt à explorer des méthodes de travail novatrices et à continuer de fournir une coopération technique aux pays avec l'excellence qui caractérise l'Organisation.

13. Le but de tout changement ne peut pas être de réduire le coût de la main-d'œuvre ni de la rendre plus précaire. La pandémie aura une répercussion permanente sur la transformation des méthodes de travail dans le monde entier et il sera indispensable d'en tirer partie et d'embrasser l'innovation, l'adaptation et la croissance.

14. La ressource la plus précieuse d'une organisation comme l'OPS est son capital humain. L'OPS n'aurait pas pu atteindre sa réputation en tant qu'organisme de santé publique de premier plan sans la contribution de son personnel, riche d'expérience et de connaissances au service des pays de la Région. Pour toutes ces raisons, nous appelons les États Membres de l'OPS à préserver les capacités du Bureau, à considérer l'importance de leurs décisions pour l'avenir de l'Organisation et à veiller à ce que l'OPS sorte renforcée de cette crise afin qu'elle puisse perdurer et satisfaire aux exigences actuelles.

15. Tel qu'exprimé dans ce document, l'Association du personnel de l'OPS/OMS considère que toute initiative visant les ressources humaines du Bureau devra suivre la stratégie des ressources humaines du Bureau, qui doit être mise à jour pour accompagner

la mise en œuvre du Plan stratégique de l'OPS 2020-2025. Cette stratégie doit avoir une vision claire du type de personnel attendu et des compétences de gestion souhaitées. Elle doit aussi clairement établir le rôle des fonctions habilitantes (dont font partie les fonctions administratives traditionnelles, une composante de la gestion administrative, ainsi que les fonctions de planification, juridiques, d'audit et de justice interne) et des fonctions techniques, qui fournissent des conseils sur les différents aspects de santé publique.

Références

1. Organisation panaméricaine de la Santé. Programme d'action sanitaire durable pour les Amériques 2018-2030 : un appel à l'action pour la santé et le bien-être dans la Région [Internet]. 29^e Conférence sanitaire panaméricaine, 69^e session du Comité régional de l'OMS pour les Amériques ; du 25 au 29 septembre 2017 ; Washington (DC). Washington (DC) : OPS ; 2017 (document CSP29/6, Rev. 3) [consulté le 8 août 2020]. Disponible sur : <https://iris.paho.org/bitstream/handle/10665.2/49171/CSP296-fre.pdf>
